





Enjeux du développement durable

Préservation et valorisation du patrimoine naturel et des écosystèmes

Maintien des fonctionnalités écologiques

Fiche

Gestion économe et concertée du patrimoine naturel

Amélioration de la connaissance du patrimoine naturel et de la biodiversité

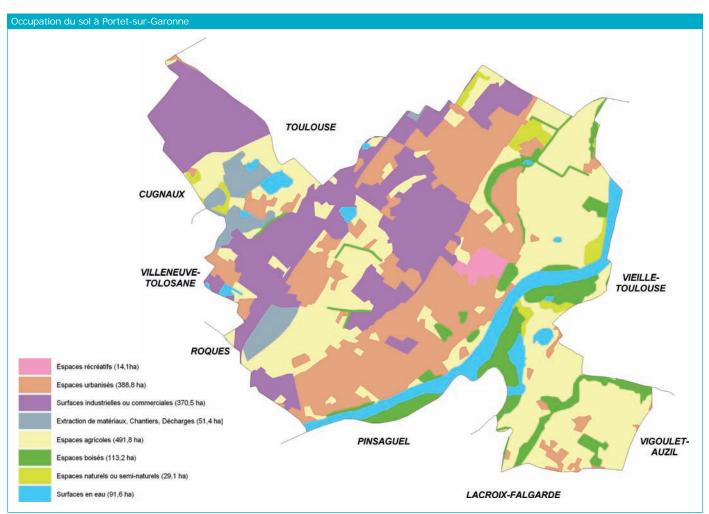
Les questions à se poser :

- Quelle est la biodiversité présente sur le territoire et comment les espaces remarquables se répartissent-ils ?
- Quelle faune et flore abondantes et variées les milieux naturels abritent-ils?
- Comment décrire la nature ordinaire ?
- Quelles sont les diverses continuités écologiques (trames vertes et bleues) sur le
- Quelles sont les principales menaces sur le
- Quels sont les dispositifs existants pour améliorer la connaissance, la protection et la gestion des milieux naturels ?

Biodiversité

Un patrimoine naturel riche et diversifié

- Malgré une urbanisation importante et des axes routiers cloisonnant le territoire, la commune dispose d'atouts importants en termes de biodiversité.
- La Garonne et sa confluence avec l'Ariège ont participé à façonner les espaces naturels de la commune. Les milieux naturels et semis-naturels couvrent aujourd'hui 9 % du territoire.
- Des zones inondables soumises à des risques, non-constructibles en bord de Garonne, favorables à la bonne préservation de ces espaces de nature Fiche n°6 « Risques et nuisances ».



Source : Image satellite Spot 2007

La Garonne et ses écosystèmes

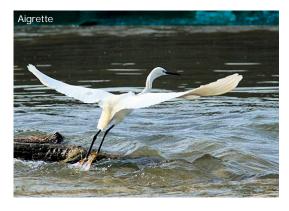
- Milieux très diversifiés constitués d'îlots, de plages de graviers, de vasières, de roselières, de ramiers et de boisements riverains ...
- Intérêts biologiques et écologiques du corridor garonnais :
 - Reproduction, alimentation et repos pour une grande diversité d'oiseaux, et d'espèces patrimoniales protégées : Hérons, Aigrettes, Milans noirs...
 - Reproduction et déplacement d'espèces piscicoles migratrices remarquables (Saumons d'Atlantique, Aloses, Truites de mer), ou plus communes (Barbeaux, Ablettes...),
 - Habitats d'espèces patrimoniales comme les chiroptères (Chauvesouris), les reptiles (dont la Cistude d'Europe) et les insectes (dont Lucane cerf- volant, Grand Capricorne),
 - Habitats naturels d'intérêt communautaire à protéger (Forêts alluviales à Chênes, Ormes et Frênes, saulaies blanches, Herbiers de Renoncules aquatiques),
 - Refuge pour un grand nombre d'espèces d'invertébrés (Libellules, Mollusques, ...) lié au milieu aquatique et à la décomposition du bois ainsi que divers mammifères (Sanglier, Blaireau, Ecureuil...).

Des mesures réglementaires d'inventaire et de protection du patrimoine naturel

- Le territoire est traversé par trois Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I (« Vallon de Ramade » et « La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagistère ») et par une ZNIEFF de type II (« Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau ») et par une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) dite « Vallée de la Garonne : Palayre et environs ».
- En termes d'outils de protection, le couloir de la Garonne appartient au réseau écologique européen Natura 2000 et bénéficie des mesures d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope :
 - Le réseau européen Natura 2000 est composé de deux types de sites:
 les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) définies par la directive « Habitat, faunes, flores » et les Zones de Protection Spéciale (ZPS) définies par la directive « Oiseaux ». On retrouve sur le territoire la ZSC « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique Neste » et la ZPS « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac ».
 - L'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope permet de protéger l'habitat naturel nécessaire à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie des poissons migrateurs.









Espaces naturels



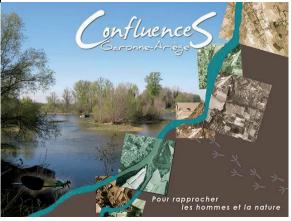
Le Parc du Confluent

- Une zone de confluence en rive droite de la Garonne et de l'Ariège d'une centaine d'hectares à haute valeur environnementale constituée de terres inondables, zones humides et marécageuses, terrains agricoles, pelouses et plans d'eau.
- Une zone reconnue à fort intérêt patrimonial regroupant de nombreux oiseaux et de nombreuses espèces protégées.
- Un véritable « poumon vert » pour l'agglomération, ouvert au public comme un lieu de promenade et de découverte des milieux naturels.
- L'accessibilité au Parc du Confluent se fait depuis le centre de Portet-sur-Garonne par le pont de Pinsaguel ou par l'intermédiaire du bac.

Un projet de Réserve Naturelle Régionale sur le territoire de la confluence entre Garonne et Ariège pour pérenniser harmonieusement enjeux écologiques, usages et identité du

Le projet est porté par l'association ConfluenceS Garonne-Ariège:

- Surface : 600 hectares
- Linéaire : 20 km de la chaussée de la Cavaletade de Toulouse, jusqu'à Portet-sur-Garonne sur la Garonne et Venerque sur l'Ariège
- 1 200 espèces végétales recensées
- 2007 : signature d'une Charte qui détermine la stratégie de développement du territoire dans une démarche partenariale
- œuvre d'un plan d'actions



de la richesse biologique des espaces en Confluent est toutefois relevée.



Le complexe de gravières

 Un espace à l'Ouest de la commune, compris entre l'autoroute et la base aéronautique de Francazal (RD15). Autrefois occupé par des gravières pour l'exploitation de granulats, ce site présente aujourd'hui un intérêt ornithologique du fait de la présence de plans d'eau recolonisés par une végétation semi-aquatique et quelques boisements favorables à la nidification, à l'hivernage et aux haltes migratoires.

Autres milieux naturels moins emblématiques mais porteurs de biodiversité

- En rive gauche de la Garonne : les espaces de nature liés à l'eau ou aux boisements (les Ramiers) sont aménagés et utilisés par les Portésiens dans leurs loisirs quotidiens ou lors de manifestations (Journées Nature, Festival MéditérranéO').
- Les coteaux boisés: boisements naturels relictuels, à l'Est de la commune en rive droite de Garonne, sur les secteurs les plus pentus non exploités par l'agriculture.
- Les parcs et jardins : inclus dans l'espace urbanisé, ils constituent des espaces favorables à la biodiversité et au développement de la nature en ville. Ils contribuent également à améliorer le cadre de vie des Portésiens et peuvent être support de continuités écologiques en milieu urbain.
- Les espaces agricoles, friches et réseaux de haies : une activité agricole et maraîchère encore dynamique et des agriculteurs qui jouent un rôle majeur dans le maintien de ces espaces à proximité immédiate de l'agglomération toulousaine. De grandes parcelles cultivées, caractérisées par des cultures monospécifiques (céréales) peu propices à la biodiversité. Un réseau de haies réduit et discontinu en limite des parcelles agricoles pourtant favorables à la biodiversité.
- Le cours d'eau de la Saudrune : affluent en rive gauche de la Garonne qui serpente, sur une longueur de 18 kilomètres, les communes de Toulouse, Seysses, Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Roques, Portet-sur-Garonne et Muret. Cours d'eau très dégradé, canalisé par endroit, il traverse les zones urbanisées et industrielles de Portet-sur-Garonne et permet de relier les zones de gravières à l'Ouest de la commune, au corridor garonnais à l'Est. Support d'une ripisylve étroite et discontinue, il présente une qualité de l'eau médiocre en 2011 (source SIEAG), essentiellement due à des pressions domestiques. Son affluent, le Roussimort, s'étend sur 16 kilomètres et traverse les communes de Seysses, Frouzins, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux, Portet-sur-Garonne et Muret. Le rôle écologique, biologique mais aussi récréatif de la Saudrune et du Roussimort n'est pas négligeable. La question d'un investissement public sur ces espaces a été posée, notamment dans le cadre du réaménagement du quartier du Récébédou.









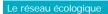
Continuités écologiques, trames vertes et bleues

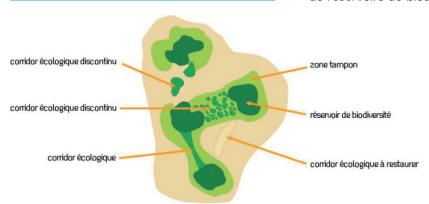
La fragmentation des milieux et des habitats naturels par l'urbanisation, principal facteur de la diminution de la biodiversité animale et végétale

- Des échanges et continuités entre les espaces naturels sont nécessaires au maintien de la biodiversité.
- La Trame Verte et Bleue (TVB), un outil d'aménagement durable du territoire en faveur de la préservation de la nature et des paysages.
 Les continuités écologiques constitutives de la TVB sont constituées de réservoirs de biodiversité et de corridors aquatiques ou terrestres

qui les relient. Son objectif est de préserver et reconstituer des continuités entre les territoires, indispensables au fonctionnement des milieux naturels, supports de vie des espèces dont l'homme fait partie.

- Il existe plusieurs continuités écologiques et liaisons vertes à Portet-sur-Garonne :
 - Les écosystèmes fluviaux de la Garonne et de l'Ariège, permettant le déplacement des espèces aquatiques et terrestres et favorisent également les échanges entre la plaine, les coteaux et le fleuve.
 - Le vallon de Ramade boisé, relie les coteaux au fleuve de la Garonne.
 - Le ruisseau de la Saudrune et sa ripisylve, bien que dégradés, sont favorables aux échanges entre le complexe de Gravières de Roques et le corridor garonnais.
 - Les espaces verts urbains (alignements d'arbres, espaces semi-naturels) relevés entre la RD 15, la RD 120 et le centre de Portet-sur-Garonne sont également favorables aux échanges entre la terrasse de Garonne et la plaine.

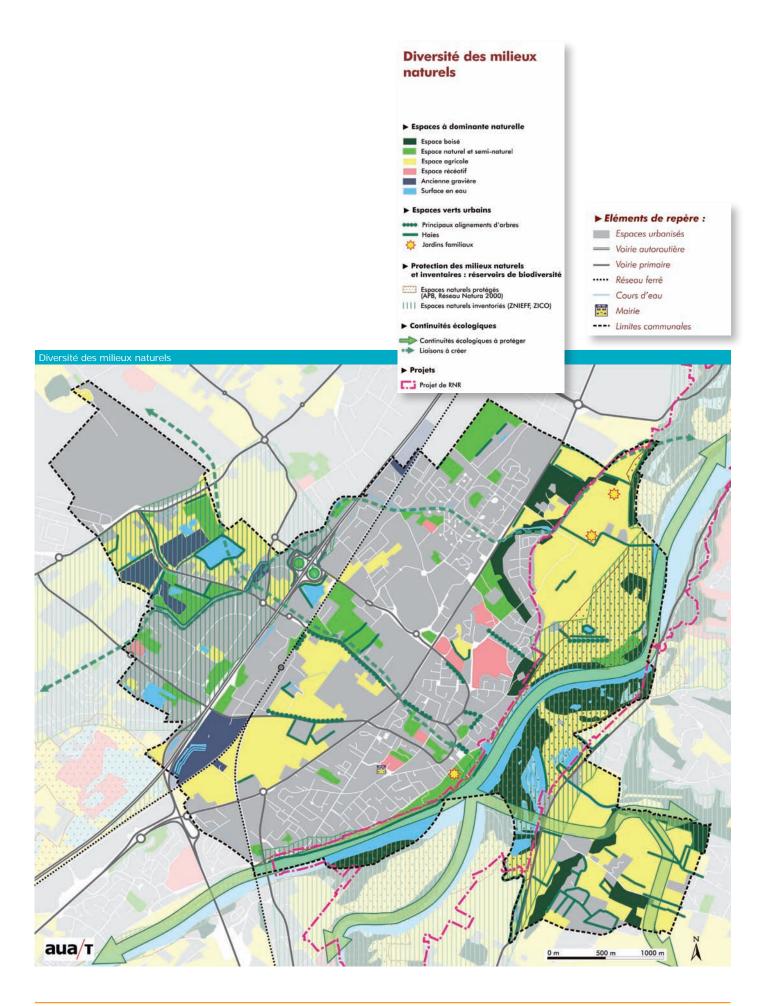




Services rendus par la Trame Verte et Bleue :

- Protection des sols,
- Amélioration de la qualité de l'eau,
- Lutte contre les inondations,
- Amélioration de la qualité de l'air et réduction des ilots de chaleur urbains,
- Amélioration du cadre de vie et des paysages...

Source : Région Midi-Pyrénées



Gestion et entretien des milieux naturels et des espaces verts





Des services municipaux qui cherchent à s'adapter et à améliorer leurs pratiques

- Une politique de gestion raisonnée des espaces verts qui passe par des efforts sur la gestion de l'eau, la protection d'espaces naturels ou encore la mise en place de techniques alternatives :
 - certains espaces verts peu fréquentés sont fauchés plus tardivement ou moins fréquemment. Ces pratiques sont favorables à la diversité des espèces et permettent la création de zones de refuges pour la
- les aménagements sont limités le plus possible et une mise en valeur simple et pédagogique des parcs est proposée,
- le désherbage chimique au pied des arbres est abandonné au profit du paillage ou de plantes couvre sol. Un projet de formation, à destination des agents municipaux, au désherbage non systématique existe et un Plan de désherbage, dont l'objectif est de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires, est en cours de finalisation par les services techniques,
- des plantations adaptées aux cours d'eau pour stabiliser les berges de la Saudrune, apporter de l'ombre et limiter ainsi la prolifération des algues sont mis en place,
- la palette végétale s'est élargie au fur et à mesure des années et propose des plantes plus adaptées au climat et moins consommatrices d'eau.
- sur les 7 terrains de sports, un choix de graminées résistantes, un arrosage maîtrisé, des apports d'engrais raisonnés suite à des analyses de sols physiques et chimiques sont mis en place,
- les espèces replantées sont adaptées au climat local (chênes, frênes, tilleuls, érables). Un inventaire du patrimoine arboré et arbustif vient d'être lancé par la municipalité afin de mettre en place une gestion globale.
- Des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public aux nouvelles pratiques engagées par les services en faveur de l'environnement et la préservation des milieux naturels lors des Journées Nature et autour des jardins familiaux.
- La création d'un jardin pédagogique permettant d'accompagner sur le long terme un groupe de jeunes Portésiens et de les sensibiliser aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

Synthèse



Faiblesses

Biodiversité

Une commune riche de milieux naturels porteurs de biodiversité (Garonne, secteur du Confluent et anciennes gravières).

Des milieux naturels remarquables porteurs de biodiversité bien protégés dans le corridor garonnais.

Des espaces de nature emblématiques en bord de Garonne ouverts au public qui offrent un cadre de vie agréable aux Portésiens.

Un réseau de haies à préserver, support de continuités écologiques.

Un manque d'information et de sensibilisation sur la richesse biologique du parc du Confluent.

Un territoire très urbanisé et fragmenté qui laisse peu de place aux milieux naturels et qui cloisonne les écosystèmes.

Des espaces peu protégés en dehors du corridor garonnais et soumis à de fortes pressions urbaines (Ferrié Palarin, Secteur de Francazal ...).

Une exploitation de granulat qui a fortement transformé le paysage et les milieux naturels.

Des milieux naturels associés aux anciennes gravières dégradés, peu valorisés et peu protégés malgré leur intérêt écologique.

Des espaces moins emblématiques, peu connus, porteurs de biodiversité : coteaux boisés, cours d'eau de la Saudrune, espaces agricoles, parcs et jardins.

Des vastes espaces agricoles assez peu favorables à la biodiversité.

Continuités écologiques

Des continuités écologiques assurées par les écosystèmes fluviaux.

Des corridors écologiques d'intérêt pour toute l'agglomération.

La Saudrune, un cours d'eau peu connu et dégradé.

Entretien et gestion

Des services qui cherchent à s'adapter et à améliorer leurs pratiques pour l'entretien et la gestion des milieux naturels.

Une mise en place progressive de la gestion différenciée des espaces verts et des milieux naturels.

Des actions de sensibilisation et d'information à la gestion différenciée des espaces verts et d'éducation à l'environnement qui s'engagent.

Des pratiques non généralisées à l'ensemble du territoire.

Premières orientations stratégiques dégagées par les participants aux ateliers de concertation durant la phase Diagnostic :

Une première participation au concours des « Villes et villages fleuris ».

Généraliser les actions initiées sur la gestion différenciée des espaces verts.

Un PLU en révision sur lequel s'appuyer pour protéger les milieux naturels et définir les continuités de la trame verte et bleue.

Un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) pour préserver les continuités écologiques et les milieux naturels.

Renforcer la continuité verte jusque dans le quartier du Récébédou en s'appuyant sur les espaces verts et les milieux naturels de Clairfont et sur le cours d'eau de la Saudrune. Pour en savoir plus...

- www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr
- www.confluences-garonneariege.org
- www.trameverteetbleue.fr



